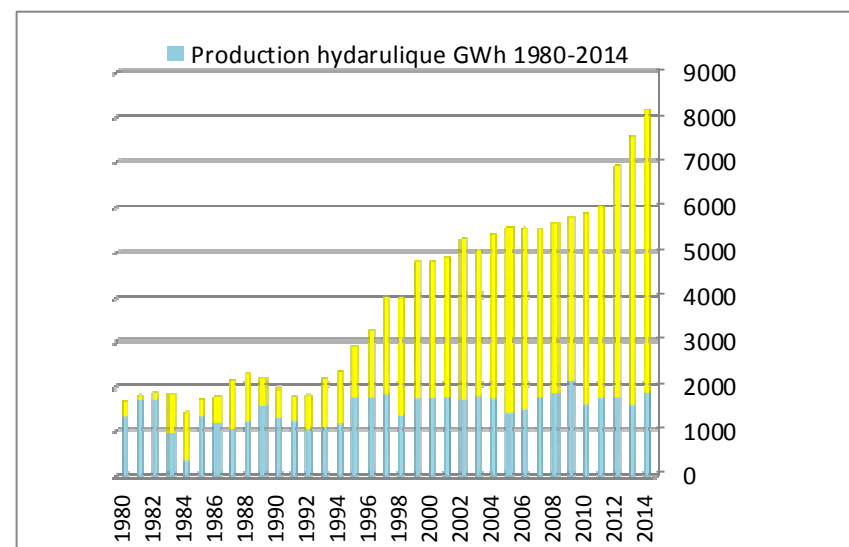
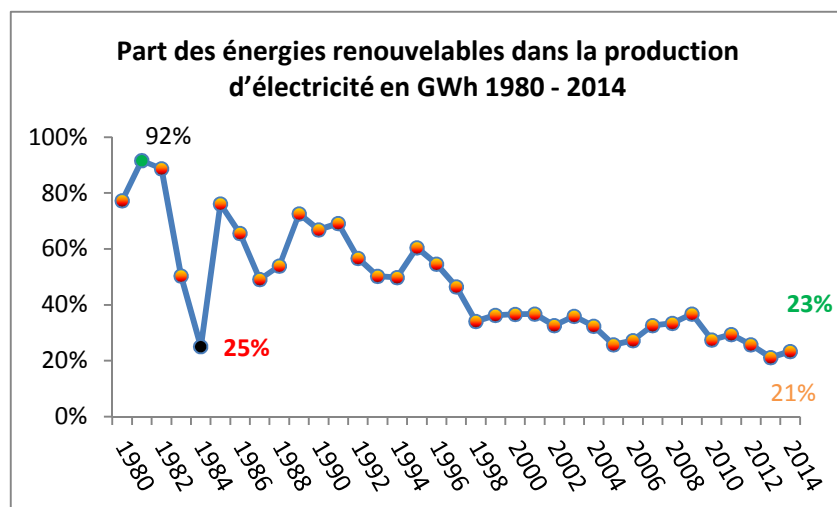


## INDICATEUR DE DEVELOPPEMENT DURABLE

## Energies renouvelables dans la production d'électricité



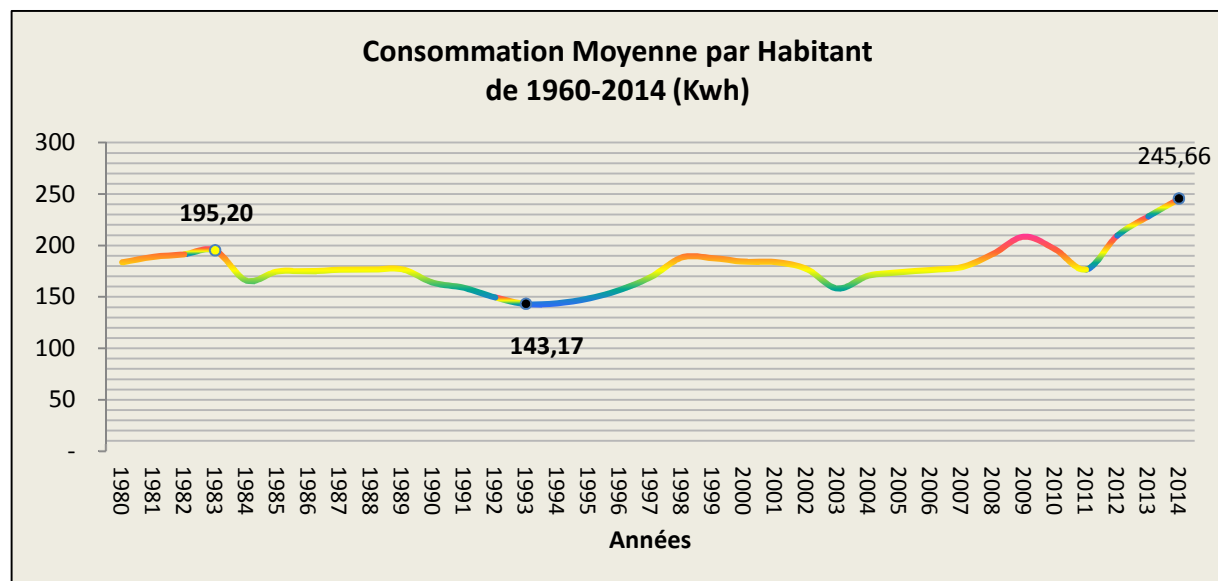
La part de l'énergie renouvelable (hydraulique) dans la production d'électricité a évolué de façon décroissante de 1980 à 2010. On est passé d'une valeur maximale de **92%** à une valeur minimum de **21%**. Soit une décroissance moyenne de **-3%** par an.

Le mix énergétique ivoirien est dominé par la production thermique au fil des années. Cette évolution en sens inversée s'explique d'une part par le taux d'investissement élevé consenti à l'installation de nombreux ouvrages de production à énergie fossile, et d'autre part par les variations climatiques diminuant le débit hydraulique naturel et les taux d'arrêt pour maintenance de centrales hydrauliques.

En 2014 un rebond de **+2 points** sur 2013 est quantifié avec une part d'énergies renouvelables mesurée à **23%**.

## INDICATEURS TECHNIQUES

## Consommation d'électricité par habitant

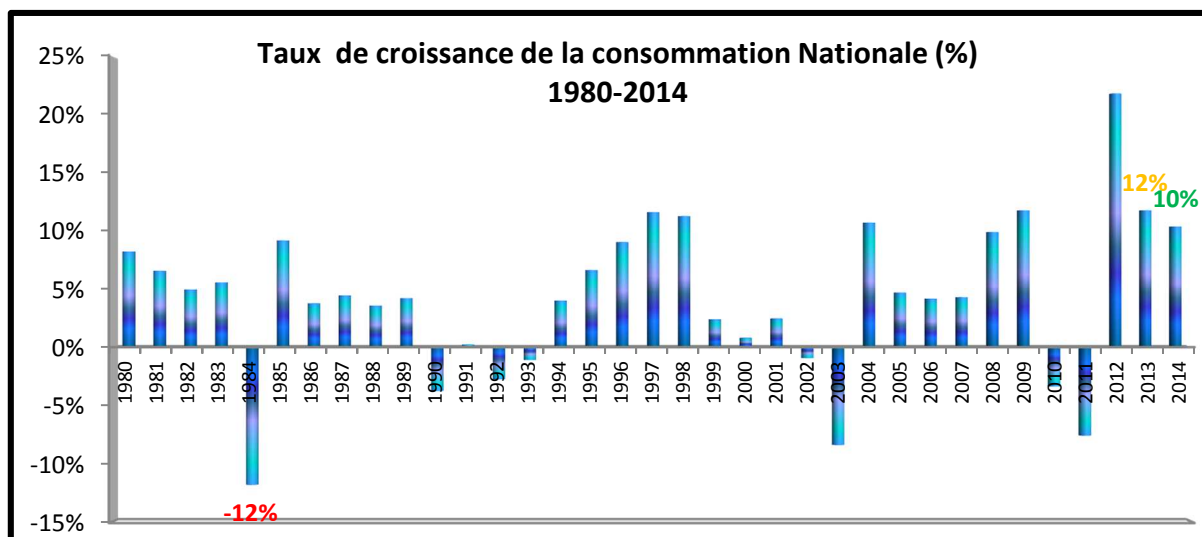


De 1980 à 2014, la consommation d'électricité par habitant a enregistré un taux de croissance moyenne annuel de **83%** passant de **183,86 kWh/habitant** à **245,66 kWh/habitant** soit une **augmentation de 61,8 kWh/habitant** en 35 années. Les valeurs minimum et maximum sont respectivement de **143,17 kWh/habitant** enregistrée en 1993 et de **245,66 kWh/habitant** observée en 2014.

De 2013 à 2014, la consommation d'électricité par habitant a connu une hausse de **7,5%** passant de **228,48 kWh/habitant** à **245,66 kWh/habitant**

## INDICATEURS TECHNIQUES

## Taux de croissance de la consommation nationale



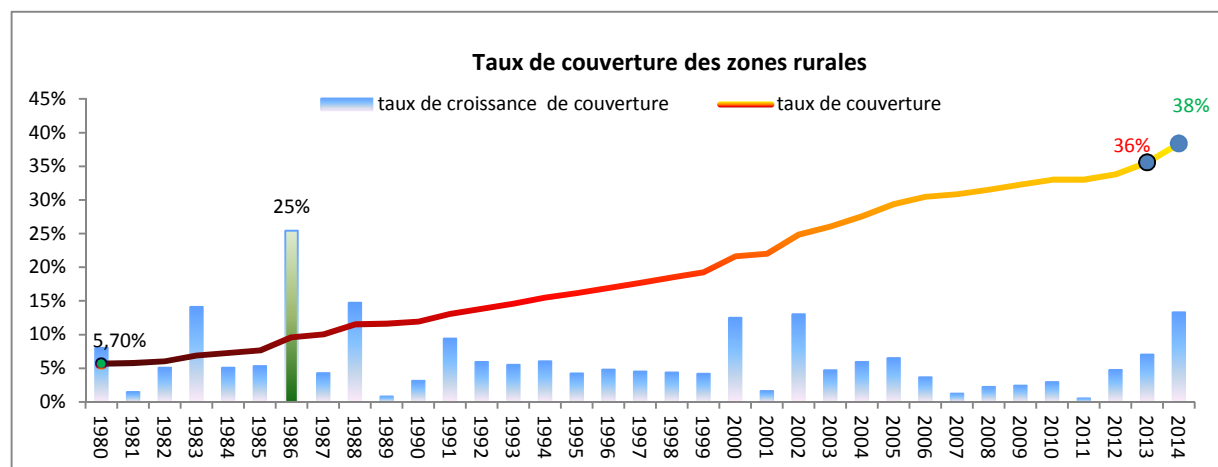
De 1980 à 2014, la consommation nationale est passée ainsi de **1 519 GWh** en 1980 à **5 569 GWh** en 2014 soit une hausse de **4 050 GWh** en 35 années.

La croissance la plus faible de la consommation nationale d'électricité a été observée en 1984 avec un taux de **-12 %**. Cette baisse de consommation s'explique par la période de sécheresse observée durant les années 1983 - 1984 qui de façon naturelle a limité le niveau de production d'électricité donc l'offre d'électricité.

Toutefois, même si le taux de croissance de la consommation d'électricité a été en 2013 avec **12%**, celui de 2014 est inférieur de **2 points** avec **10%** de croissance. Cette baisse du rythme de consommation pourrait se justifier avec les nouvelles politiques énergétiques visant à assurer l'efficacité énergétique.

## INDICATEURS TECHNIQUES

## Taux de couverture nationale



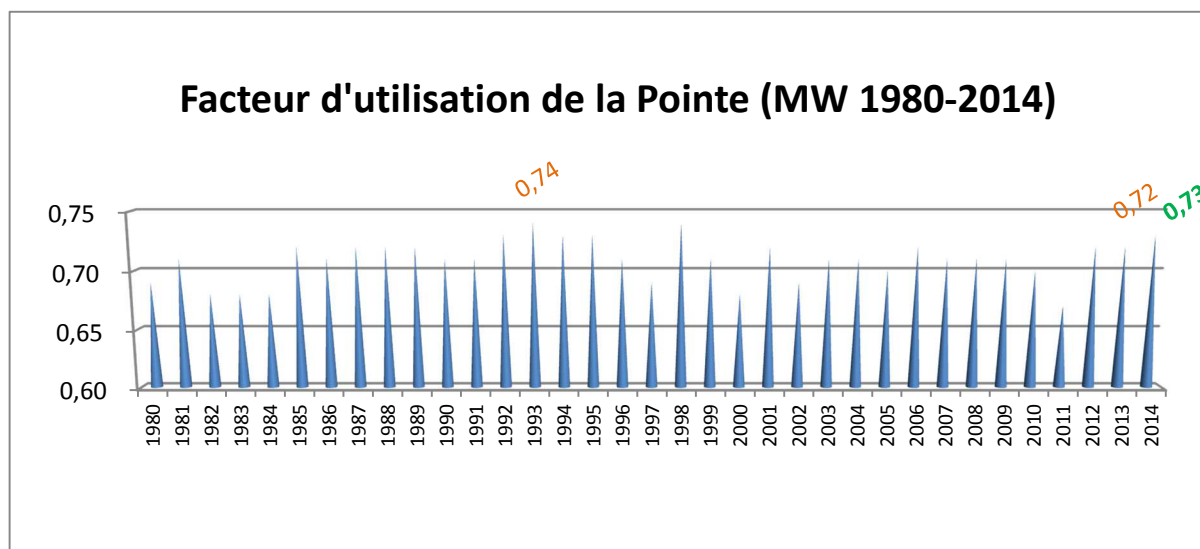
L'évolution du taux de couverture présente sans conteste les efforts d'électrification des zones non couvertes. Ainsi, on est passé d'un taux de couverture de 23 % en 2000 à un taux de 38% en 2014 (soit un bond de 1 939 à 3 267 localités électrifiées de 2000 à 2014).

En 2014, 242 localités ont été électrifiées contre 151 en 2013.<sup>1</sup> Soit une croissance 58%.

<sup>1</sup> 807 projets d'électrification de localités ont été engagés en 2013-2014.

## INDICATEURS TECHNIQUES

## Facteur d'utilisation de la pointe

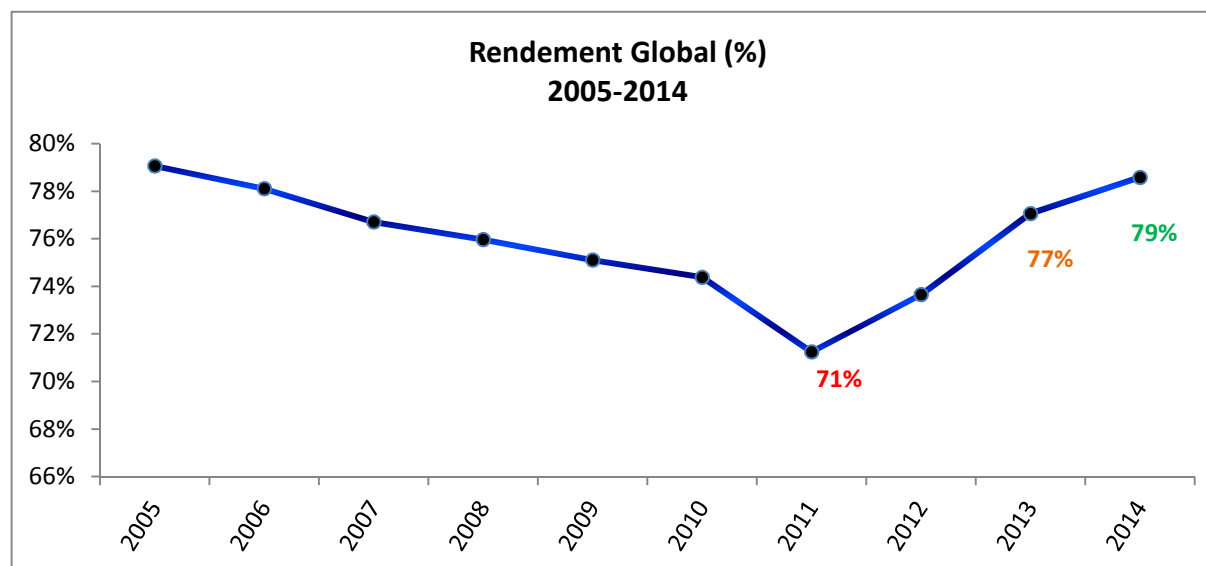


De 1980 à 2014 le facteur de pointe se situe entre les bornes maximales et minimales de **0,74** (en 1998) et **0,67** (en 1984) respectivement, avec un écart moyen de 0,018 point par an.

En 2014 le facteur de pointe est de **0,73** une valeur supérieure de 0,01 par rapport à celle de 2013.

## INDICATEURS TECHNIQUES

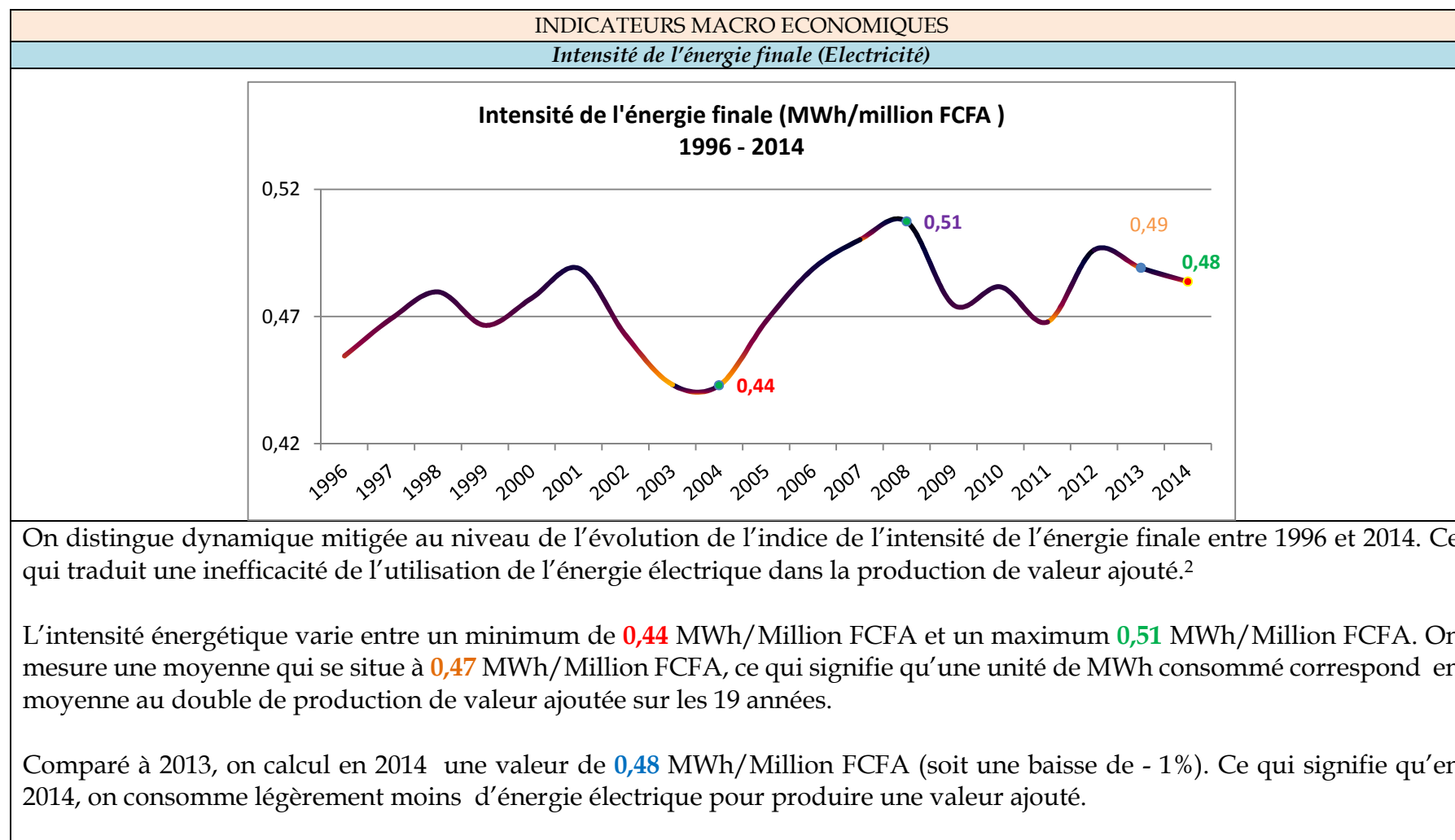
## Rendement du réseau



De 2005 à 2011 le rendement avait une tendance décroissante. On est passé d'un rendement maximal de **79 %** en 2005 à un rendement minimal de **71 %** en 2011.

Cette baisse de 8 points observée sur ces 6 ans signale un manque d'efficacité dans la l'utilisation optimale de l'énergie mis à la disposition de la consommation.

Cependant, on remarque depuis 2012 une tendance à la hausse du rendement, on est passé de **74 %** à **77%** en 2013 (soit une hausse de 3 points en un an) et à **79%** en 2014 (**+2 points**) **permettant ainsi d'atteindre la valeur maximale réalisée en 2005**. Cette évolution se justifie par l'intensification des actions de lutte contre la fraude et par les politiques d'efficacité développées



<sup>2</sup> En effet, une efficacité de l'intensité de l'énergie primaire devrait se mesurer à travers une courbe décroissante dans le temps.